

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-700

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 9

À l'alinéa 2, après la référence :

« 990 A »,

insérer les mots :

« dus par les établissements payeurs, au titre du mois de décembre, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.